



TCHAD

LETTRE OUVERTE AU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS-UNIES

Paris, le 12 mai 2006

Monsieur le Secrétaire général,

Au lendemain du scrutin présidentiel du 3 mai boycotté par une grande partie du monde politique tchadien et maintenu malgré le développement d'un conflit armé sur une partie du territoire national, nous souhaitons vous faire part de notre plus vive inquiétude quant à l'évolution de la situation au Tchad, compte tenu des répercussions probables sur les populations.

Comme vous le savez, la crise tchadienne est multiforme. Soutenu par les autorités françaises et leur dispositif militaire Epervier, le régime despotique, brutal et corrompu auquel préside Idriss Deby Itno est en décomposition. Il est miné par des luttes internes et engagé dans un conflit auquel participent plusieurs groupes rebelles et, à son encontre, une partie importante de son armée. S'appuyant sur le soutien français, le Président Déby est en conflit avec la Banque Mondiale, le consortium pétrolier, son opposition politique démocratique ainsi qu'avec la société civile.

Le président Déby refuse tout examen des effets de sa gouvernance et tente d'accréditer l'idée que l'unique problème auquel son pays doit faire face est le conflit tchado-soudanais. Il vise ainsi à détourner l'attention de ses propres responsabilités, à l'origine des problèmes auxquels le Tchad est confronté, notamment en ce qui concerne sa fermeture au dialogue et son refus d'une alternance démocratique.

Dans un tel contexte, les organisations non gouvernementales tchadiennes, structurées, depuis 2002 au sein du Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation, avaient appelé à un cessez-le-feu immédiat, au report de l'élection présidentielle ainsi qu'au lancement d'une consultation nationale avec l'ensemble des forces politiques et la société civile, préalablement à toute nouvelle élection.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous demandons d'intervenir rapidement auprès des Etats-membres de l'Organisation des Nations-Unies afin de :

1. ne pas reconnaître le résultat du scrutin présidentiel du 3 mai, organisé dans les mêmes conditions d' opacité que la dernière élection de 2001, que la population a donc boycotté, et maintenu malgré le contexte de conflit armé sur une partie du territoire,
2. répondre favorablement aux revendications de la société civile tchadienne en initiant une large consultation nationale de tous les partis politiques, des mouvements politico-armés ainsi que de la société civile, avec l' implication de la communauté internationale: Union africaine, Union européenne et/ou Nations Unies pour la tenue du Forum National de Réconciliation tel que proposé par la société civile,
3. assurer la sécurisation d' un tel processus par le déploiement d' une force internationale sur mandat des Nations Unies dans toute la sous-région dans les délais les plus brefs, en excluant l' intervention de toute force militaire en dehors de ce mandat.

Dans l' attente d' une réponse rapide de votre part à cet appel, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l' expression de notre très haute considération.

Référence : Déclaration du Secrétaire général des Nations-Unies en date du 13 avril 2006.

Copie : Union africaine, Union européenne.

Organisations signataires :

Agir Ensemble pour les Droits de l' Homme (France)

Action des Chrétiens pour l' Abolition de la Torture (ACAT France)

Association pour le Respect des Droits de l' Homme à Djibouti (ARDHD)

Brot für die Welt (Allemagne)

Comité de suivi de l' appel à la paix et à la réconciliation au Tchad

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (France)

FERN (UE)

Franciscans International

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe (UE)

Survie (France)

Contact :

Survie – 210 Rue Saint Martin, 75003 Paris, +33 1 44 61 03 25 contact@survie-france.org